Ô commandeur des Croyants ! Allah, le Très-Haut, a dit à Son Prophète : {(Accepte ce qu'on t'offre de raisonnable, commande ce qui est convenable et éloigne-toi des ignorants.)}

Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée, lui et son père) a dit : « 'Uyaynah ibn Ḥiṣn (qu'Allah l'agrée) vint à Médine et fut hébergé chez le fils de son frère Al-Ḥurr ibn Qays (qu'Allah l'agrée) qui siégeait aux réunions de 'Umar (qu'Allah l'agrée). Des lecteurs du Coran participaient à ces réunions et 'Umar (qu'Allah l'agrée) prenait conseil aussi bien auprès des personnes âgées qu'auprès des jeunes. 'Uyaynah (qu'Allah l'agrée) dit à son neveu : « Neveu ! Tu jouis de quelque considération auprès de cet émir. Demande-lui donc de m'accorder une entrevue. » 'Uyaynah demanda donc à 'Umar (qu'Allah l'agrée) de recevoir son oncle et 'Umar (qu'Allah l'agrée) accepta. Une fois chez lui, 'Uyaynah ibn Ḥiṣn (qu'Allah l'agrée) lui dit : « Gare à toi, ô fils d'Al-Khaṭṭâb ! Je jure par Allah que tu ne nous donnes pas assez [du Trésor Public] et que tu ne juges pas entre nous avec équité ! » 'Umar (qu'Allah l'agrée) se mit en colère et voulut le châtier. Al-Ḥurr (qu'Allah l'agrée) lui dit alors : « Ô commandeur des Croyants ! Allah, Exalté soit-Il, a dit à Son Prophète : {(Accepte ce qu'on t'offre de raisonnable, commande ce qui est convenable et éloigne-toi des ignorants.)} [Coran : 7/199]. Et cet homme est de toute évidence un ignorant ! » Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée, lui et son père) dit : « Par Allah ! dès qu'il lui cita ce verset, 'Umar (qu'Allah l'agrée) ne dépassa pas Ses commandements ; en effet, il respectait scrupuleusement les directives du Livre d'Allah, Exalté soit-Il. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bûkhârî]

Le noble Compagnon Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée, lui et son père) nous relate un incident qui se déroula lorsque 'Uyaynah ibn Ḥiṣn (qu'Allah l'agrée), une personne noble auprès de son peuple, vint à Médine. Il fut reçu par 'Umar (qu'Allah l'agrée) et lui parla avec des propos durs, désobligeants, offensants, critiques et malveillants. Puis, il le blâma en lui disant : « Certes, tu ne nous donnes pas assez du Trésor Public et tu ne juges pas équitablement entre nous ! » 'Umar (qu'Allah l'agrée) fut pris d'une telle colère qu'il était sur le point de le frapper. Mais certains lecteurs du Coran s'interposèrent ; parmi eux, Al-Ḥurr (qu'Allah l'agrée) qui a alors dit : « Ô émir des Croyants ! Allah, Exalté soit-Il, a dit à Son Prophète : {(Accepte ce qu'on t'offre de raisonnable, commande ce qui est convenable et éloigne-toi des ignorants.)} [Coran : 7/199]. Certes, cet homme est un ignorant ! » Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée, lui et son père) dit : « Je jure par Allah ! dès qu'il lui cita ce verset, 'Umar (qu'Allah l'agrée) ne dépassa pas Ses commandements car il respectait scrupuleusement les directives du Livre d'Allah, Exalté soit-Il. » 'Umar ne corrigea pas l'homme car il se conforma au verset qui fut récité à ses oreilles. En effet, c'était l'attitude des Compagnons (qu'Allah les agrée) face au Livre d'Allah : ils ne dépassaient pas ses commandements, et si on leur disait

: « telle est la Parole d’Allah ! », alors ils la respectaient scrupuleusement et ne l’enfreignaient pas.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/3155